



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

suicide

Question écrite n° 70365

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation préoccupante des jeunes dans notre pays d'une manière générale et en région PACA en particulier où le nombre de suicides des 15-24 ans ne doit pas laisser les autorités publiques sans réaction. Avec 38 suicides par an en moyenne pour cette tranche d'âge et un taux de 7 pour 100 000, Provence Alpes-Côte d'Azur est une région meurtrie par ce phénomène. Il est le symptôme d'un désarroi qui grandit dans la jeunesse. Jeunesse trop souvent associée aujourd'hui au Sida, à la violence, à la drogue, à la délinquance sans que l'on tienne compte de toute celle qui aspire à améliorer et humaniser la vie dans la cité. Il souhaite connaître quelles mesures sont envisagées pour réduire la désespérance et par là même les suicides des jeunes et quelles sont les dispositions destinées à favoriser les actions de prévention dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70365

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7035